



Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, 1^{er} étage, bloc A
Québec (Québec)
G1R 5G5

Objets : Église Saint-Cœur-de-Marie, à Québec, et demande de rencontre

Madame la Ministre,

C'est avec consternation que nous avons appris il y a quelques jours que la Ville de Québec avait autorisé la démolition de l'église Saint-Cœur-de-Marie, sur la Grande Allée, à Québec. En effet, ce dossier traîne depuis plus de 20 ans.

Alors que nous nous interrogeons sur le projet de loi qui nous a finalement abouti à la *Loi sur le patrimoine culturel* du Québec, entrée en vigueur le 19 octobre 2012, j'avais déjà fait référence à ce bâtiment unique déjà menacé dans notre magazine *Histoire Québec* (document ci-joint). Et j'avais aussi fait part de nos préoccupations, à l'époque, au président de la Commission des biens culturels du Québec.

Il me paraît inconcevable de voir la saga de l'église Saint-Cœur-de-Marie se terminer ainsi, alors qu'elle est un élément majeur du paysage culturel de la Grande-Allée, qu'elle est à deux pas du Parlement, à l'entrée du Vieux Québec (site reconnu par l'UNESCO)... et à un pâté de maisons du ministère de la Culture et des Communications ainsi que du Conseil du patrimoine culturel du Québec!

Depuis votre entrée en fonction comme ministre de la Culture et des Communications, nous vous avons souvent interpellée face à des cas de démolition ou de menaces de démolition de bâtiments patrimoniaux et, à quelques reprises, vous avez pu éviter le pire... du moins à court terme. Et nous l'avons grandement apprécié.

Cependant, il est clair que, pour vous comme pour notre fédération, le plus important regroupement d'organismes en patrimoine au Québec (286 sociétés membres; quelque 55 000 membres individuels à travers l'ensemble du Québec), on ne peut continuer de gérer ainsi le patrimoine à la pièce... et être constamment en train de réagir *in extremis* à des menaces de démolition de la part de promoteurs qui, par leurs actes inconsidérés, sont en train de mettre en péril notre patrimoine bâti et naturel, notre identité collective, notre sentiment d'appartenance et même notre économie, étant donné l'importance du tourisme culturel à travers le monde, le patrimoine étant au cœur même de cette activité économique.

Je vous réitère donc ma demande de rencontre pour parler des divers enjeux auxquels nous sommes confrontés, au Québec et à la Fédération Histoire Québec, en matière de patrimoine culturel, en dépit de lois qui, comme la *Loi sur le patrimoine culturel* et la *Loi sur le développement durable*, devraient au contraire nous aider à préserver et mettre en valeur ce patrimoine.

Dans l'espoir de pouvoir vous rencontrer sous peu, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

*Le Président,
Fédération Histoire Québec,*

Richard M. Bégin